

Équipier de 2^{de} Intervention

(ESI)

Incendie - Évacuation

Compétences visées

. Mettre en œuvre tout type d'équipement d'extinction (extincteurs, lance, générateur de mousse...). Ils sont communément appelés « pompiers d'entreprise »

. Formation complète concernant la lutte contre l'incendie et la connaissance des différentes étapes d'une intervention coordonnée en équipes.

Objectifs

- **Seconder** une équipe de 1^{ère} intervention et prendre les mesures conservatoires
- **Effectuer** une reconnaissance et la mise en sécurité de l'établissement
- **Choisir** et utiliser judicieusement un moyen de lutte adapté et éteindre un incendie en toute sécurité

Programme

1. Incendie - rappels:

- Théorie du feu (Le triangle du feu, les classes de feu...)
- Les modes de propagation
- Les procédés d'extinction
- Les moyens de lutte contre l'incendie

2. La prévention :

- Les Règles de prévention
- Les Systèmes de sécurité incendie (SSI)
- Les dispositifs d'évacuation
- Moyens de protection physique d'un bâtiment

3. L'intervention des ESI :

- La marche générale des opérations
- La sécurité collective
- La sécurité individuelle
- La communication et la restitution d'information

4. Matériels Hydrauliques :

- Extincteurs
- R.I.A (Robinet d'Incendie Armé)
- Poteaux Incendie
- Lances
- Colonnes sèches et en eau
- Système d'extinction automatique (sprinkler...)

5. Mise en application

Adaptée à l'établissement

Évaluation

. L'évaluation des stagiaires s'effectue tout au long de la formation par des mises en situation et par une évaluation des connaissances théoriques

Durée : 1 à 2 jour *

Maintien des acquis : tous les 6 mois

Effectif par session : maxi 10

Moyens

- Générateur de flammes.
- Extincteurs.
- Matériel de l'entreprise.

Public Concerné

. Personnels désignés par le chef d'établissement

Prérequis

. Savoir lire, écrire, et parler la langue française
 . Avoir suivi une formation d'équipier de 1^{ère} intervention

Règlementation

. Code du travail
 . Règles APSAD
 . Réglementation ERP, IGH, ICPE...

Tarifs

. Nous consulter

Commentaires

. Intervenant spécialisé en Prévention des Risques Professionnels, Santé Sécurité au Travail et Sapeur-Pompier.

* Durée variable selon le niveau des participants, les matériels à disposition et l'agencement des locaux.